



FORCE PUBLIQUE

Bientôt une unité de confection d'uniformes militaires à Brazzaville

Le gouvernement a décidé d'implanter aux environs des casernes situées à Mont Mombo au sud-ouest de Brazzaville une usine de confection des uniformes des Forces armées congolaises, de la gendarmerie, de la police et des corps paramilitaires. L'espace réservé pour accueillir cette unité a été concédé au ministère de la Défense, le 8 novembre, par le ministre d'Etat, ministre des Affaires foncières et du Domaine public chargé des Relations avec le Parlement, Pierre Mabiala. [Page 5](#)



Les ministres Pierre Mabiala, Charles Richard Mondjo et Denis Christel Sassou N'Gusso

JUSTICE

Les professionnels des médias éduqués sur les droits des enfants



Les journalistes évoluant dans les médias publics et privés ont pris part, le 8 novembre, à un atelier de formation sur les droits des enfants organisé par l'Unicef. Ces assises réparties en quatre modules les aideront à mieux traiter les informations concernant les enfants. Au cours des travaux,

les séminaristes ont échangé sur des thématiques aussi riches que variées telles que la législation congolaise sur le droit de la presse au sujet des enfants et les fondements juridiques des droits des enfants suivant les conventions internationales et régionales.

[Page 16](#)

TRAVAIL DÉCENT

Le Congo signe le document du programme de promotion

Le Premier ministre Anatole Collinet Makosso a paraphé hier le document du programme de promotion du travail décent 2023-2026 en présence du ministre d'Etat chargé du Travail et de la Fonction publique, Firmin Ayessa, et des représentants syndicaux. Ce programme, qui couvre les domaines de l'emploi, des normes et conditions de travail, de la protection sociale ainsi que du dialogue social, a été signé entre le gouvernement et la directrice du bureau de l'Organisation internationale du travail, Soumano Nteba.

[Page 16](#)



Les officiels après la signature du programme

COUPE AFRICAINE DE LA CONFÉDÉRATION

Le stade Massamba-Débat accueille ses derniers matches

Les Diables noirs recevront, le 26 novembre, au stade Alphonse-Massamba-Débat le Stade Malien en match comptant pour la première journée de la phase de groupes de la Coupe africaine de la confédération. Cette rencontre est parmi les dernières pour ce stade de Brazzaville déclassé sur la liste des installations sportives par la Confédération africaine de football. Lors des deuxièmes et troisièmes journées, l'unique représentant congolais encore resté en lice sera respectivement reçu, le 3 décembre, en Afrique du Sud par Sekhukhune United football et, le 10 décembre, au Maroc par la Renaissance sportive de Berkane.

[Page 13](#)

ÉDITORIAL

Sélections départementales

[Page 2](#)

ÉDITORIAL

Sélections départementales

Le bilan de l'équipe nationale de football des seniors hommes pendant les dernières campagnes des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations n'a incontestablement rien de convaincant. Des efforts doivent être faits pour que les Diables rouges inversent enfin la tendance et retrouvent la place qui était la leur sur l'échiquier continental.

Le défi n'est pas insurmontable. A condition que toutes les parties prenantes jouent leur partition en mettant en place de vrais projets pouvant assurer le développement du football à travers tout le pays. La politique mise en place ces derniers jours par les Ligues de Pointe-Noire et de Brazzaville de se doter chacune d'une sélection départementale s'impose comme une piste à exploiter pour sortir le football congolais de sa mauvaise passe.

La Fédération congolaise de football aura beaucoup à gagner de cette volonté commune en concrétisant sa promesse d'organiser à son tour une compétition mettant aux prises, pour la première fois, les onze sélections départementales. Cet échange d'expérience offrirait un champ plus large dans le processus de détection des jeunes joueurs devant intégrer les centres de formation mais aussi les effectifs des équipes nationales toutes catégories confondues.

Miser sur cette politique est l'occasion rêvée pour valoriser de talents locaux. Attendu que le championnat national de Ligue 1 ne se joue pas dans tous les départements. L'implication des collectivités locales est vivement souhaitée surtout dans le financement de ces sélections départementales qui seront créées en vue d'assurer la promotion et le développement du football au niveau local.

Ce soutien aura des effets tant sur l'engagement des équipes que sur la mise en valeur des stades construits dans les chefs-lieux des départements. L'histoire retiendra !

Les Dépêches de Brazzaville.

CONGO-FRANCE

Les Sénats des deux pays envisagent de relancer leur coopération

Reçue par le président du Sénat, Pierre Ngolo, le 8 novembre à Brazzaville, la nouvelle ambassadrice de France au Congo, Claire Bodonyi, a évoqué la nécessité de relancer la coopération entre les Assemblées des deux pays.



Claire Bodonyi et Pierre Ngolo

« Je suis venue me présenter au président du Sénat. C'est d'abord un entretien de courtoisie, il ne s'agit pas à proprement parler d'un tête-à-tête », a déclaré la diplomate française avant d'ajouter qu'elle a abordé avec son hôte beaucoup de sujets au moment où les présidents des deux Sénats, notamment Pierre Ngolo du Congo et Gérard Larcher de France, viennent d'être réélus. « Donc, il a été question de relancer la coopération entre le Sé-

nat du Congo et celui de France », a-t-elle signifié.

Claire Bodonyi et Pierre Ngolo ont également abordé un sujet important pour la gouvernance de leurs pays respectifs, à savoir le processus de décentralisation avec ses enjeux, ses défis et aussi ce que cela apporte pour les citoyens des deux pays avec toute la particularité et toutes les difficultés. La diplomate française a noté que les enjeux sont les mêmes aussi bien en France qu'au Congo. Elle a remercié

le président du Sénat de son accueil chaleureux. Profitant de l'occasion, elle a annoncé la venue à Brazzaville, dans les prochains jours, de la sénatrice française Samantha Cazabonne.

« Ces discussions ont été suivies de beaucoup d'autres sujets que nous avons une fois de plus à remettre sur les rails, après ces nouvelles élections au Sénat congolais et à celui de la France », a-t-elle conclu.

Jean Jacques Koubemba

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Bousa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

* Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565, eMail : contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

TRANSPORT FLUVIAL

Le bateau «Ville de Brazzaville» réussit sa deuxième sortie

Après une première rotation effectuée avec difficultés, le bateau «Ville de Brazzaville» est rentré de son deuxième voyage sur Bétou, dans le département de la Likouala. Il a accosté avec succès le 7 novembre au port autonome de Brazzaville, rempli de marchandises.

Parti de Brazzaville il y a trois semaines, le bateau «Ville de Brazzaville» est revenu sans incidents techniques majeurs. Un voyage jugé mieux par rapport au premier où les techniciens armateurs avaient relevé de sérieuses anomalies techniques. Le navire, l'unique unité qui assure actuellement le trafic public sur le fleuve Congo, avait à son bord 433 passagers et 1393,711 m³ de planches, représentant environ 1 273,437 tonnes de bois scié et d'autres produits vivriers et agricoles.

Un pari à nouveau gagné par le gouvernement qui tient à revaloriser le sous-secteur de l'économie fluviale afin de faciliter les échanges commerciaux entre Brazzaville et la partie septentrionale, mais aussi le mouvement de la population jusqu'à la frontière de la République centrafricaine.

Pour le directeur de cabinet du ministre de l'Economie fluviale et des Voies navigables, Bernard Eloko, qui a assisté à l'accostage du bateau, la relance du trafic sur le fleuve Congo permet de renforcer la diversification de l'économie nationale. « Le ministère de l'Economie fluviale et des Voies navigables a été créé pour apporter sa contribution à l'essor économique du pays. Ce moyen moins polluant permet surtout d'évacuer d'un coup plusieurs tonnes de produits », a-t-il indiqué.



L'arrivée du bateau «Ville de Brazzaville» au port à passagers/Adiac

Le bateau «Ville de Brazzaville» est revenu sans incidents techniques majeurs. Un voyage jugé mieux par rapport au premier où les techniciens armateurs avaient relevé de sérieuses anomalies techniques.

Précisons que le bateau «Ville de Brazzaville» compte cent trente-huit couchettes de 2e classe ; trente-deux couchettes touristes ; huit lits hors classe et un compartiment réservé à l'équipage. Il est actuellement l'unique unité fluviale qui dessert tout le long du fleuve Congo jusqu'à la frontière centrafricaine ainsi que ses affluents.

Gloria Imelda Lossele

FORESTIVAL

L'édition 2023 clôturée par un planting d'arbres

Ouverte le 3 novembre, la deuxième édition du Forestival s'est clôturée le 6 novembre par une opération de planting d'arbres le long de l'avenue de la corniche à Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville.

Tenue sur le thème « Gestion durable des ressources forestières au Congo, pour un avenir meilleur », la deuxième édition du Forestival a permis aux participants de passer à l'acte sur le terrain, en plantant des dizaines de pieds d'acacia et de vétiver sur le contrebas de l'avenue de la Corniche, au niveau du restaurant Bolingo, dans le deuxième arrondissement.

L'opération vise à protéger non seulement l'une des meilleures routes de la ville contre les érosions hydriques qui pourront survenir, mais aussi et surtout à combattre le réchauffement climatique, un phénomène naturel qui menace l'humanité.

Quatre jours durant, les participants, en majorité les étudiants, ont suivi différentes tables rondes animées par les experts, portant essentiellement sur la gestion durable des écosystèmes. Celle portant sur la « Place des jeunes dans la gestion des écosystèmes en République du Congo » a permis d'exhorter les dizaines de jeunes présents au Forestival à s'impliquer dans la gestion durable des écosystèmes. L'objectif fondamental étant de



La séance de planting d'arbres/Adiac

« Le Congo recouvre plus de 23 millions d'hectares de forêts naturelles couvrant 70% du territoire national et dont 13 millions dédiés à la production ou à l'exploitation forestière. Le Congo dispose aussi des millions d'hectares de forêts artificielles plantées dans le cadre du projet d'afforestation »

contribuer à la préservation de l'environnement, la gestion durable de la biodiversité et à la lutte contre les effets du changement climatique, phénomène qui menace actuellement la planète. Domaine dont le Congo excelle du jour le jour, indiquait la ministre de l'Economie forestière à l'ouverture du festival.

« Le Congo recouvre plus de 23 millions d'hectares de forêts naturelles couvrant 70% du territoire national et dont 13 millions dédiés à la production ou à l'exploitation forestière. Le Congo dispose aussi des millions d'hectares de forêts artificielles plantées dans le cadre du projet d'afforestation », affirmait Rosalie Matondo.

Initiée par France Volontaires avec l'appui de l'Union européenne, l'édition 2023 du Forestival a décerné des prix aux jeunes ayant excélé dans le domaine de la conservation de la nature et de la gestion durable des forêts. Elle a été clôturée par le directeur de cabinet du ministre en charge de la jeunesse, Charles Makaya dit Mackail. La prochaine édition est prévue l'année prochaine.

Firmin Oyé

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

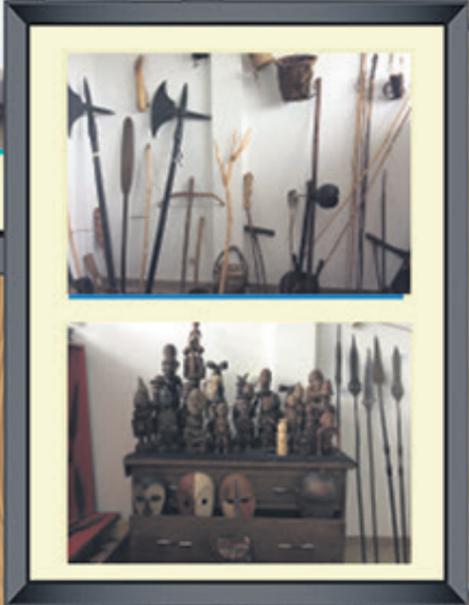
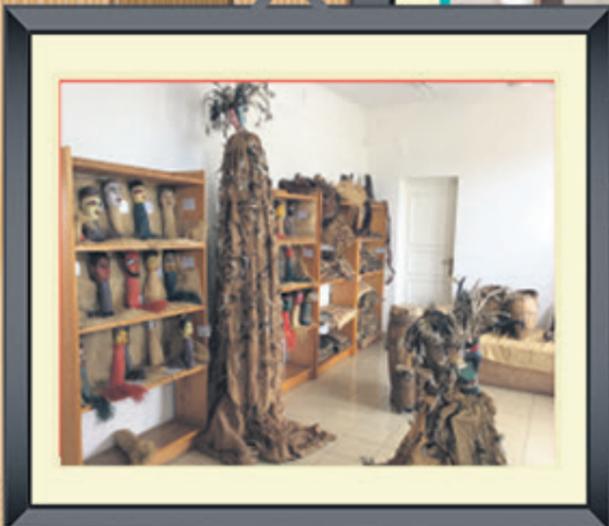
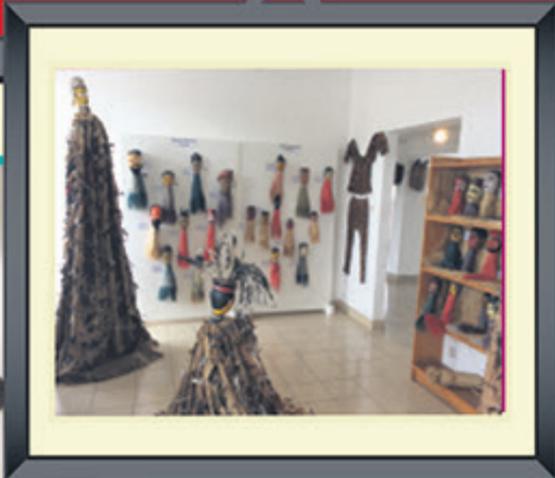
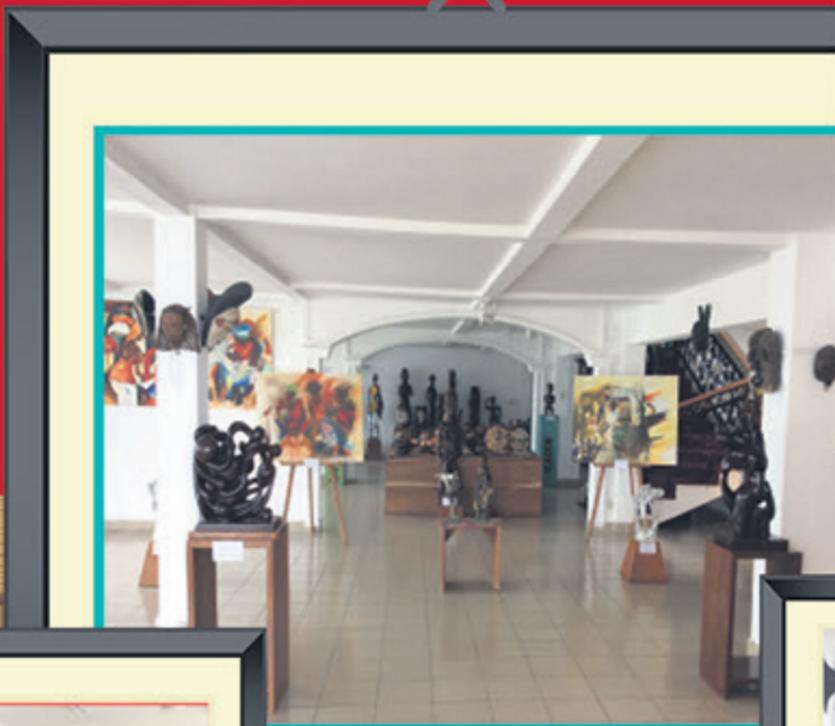
PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

Musée Congo

du Bassin du Congo



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

FORCE PUBLIQUE

Le Congo va implanter une usine de confection des uniformes militaires

Le ministre d'Etat, des Affaires foncières et du Domaine public, chargé des Relations avec le Parlement, Pierre Mabiala, a concédé, le 8 novembre à Brazzaville, un espace de terre au ministère de la Défense nationale pour l'implantation d'une usine de confection des uniformes des Forces armées congolaises et des paramilitaires.

« Les tenues des Forces armées congolaises seront fabriquées à Brazzaville. J'ai un sentiment de satisfaction. La construction d'une usine de fabrication des tenues militaires, policières, des gendarmes et des forces paramilitaires est un processus commencé depuis quelques années, parce que nous voulons que nos militaires soient bien habillés. Par la tenue, ils vont rassurer. C'est pourquoi le gouvernement s'y attelle pour ce grand projet », a commenté le ministre Charles Richard Mondjo. Afin que ce projet soit effectif, le ministère de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public-privé s'est chargé de trouver un investisseur. « Nous travaillons depuis avec le ministre d'Etat, des



Le ministre d'Etat Pierre Mabiala entouré des ministres Denis Christel Sassou N'Guesso et Charles Richard Mondjo DR Affaires foncières et du Domaine public, chargé des Relations avec le Parlement pour la mise en place de cette unité de production des tenues. C'est une innovation pour le pays. Nous allons faire en sorte que l'investisseur soit à pied d'œuvre dans un bref délai », a indiqué le ministre Denis Christel Sassou N'Guesso. Les procédures de concession de l'espace où devra être implantée l'usine de fabrication des uniformes sont conformes au code du domaine public de l'Etat, aux

principes généraux du domaine foncier, à l'aménagement du territoire, aux règles d'occupation des terres et d'attribution des terrains et au code d'urbanisme. « La confection des uniformes a été décidée et l'acte de la concession avait été examiné et approuvé en conseil des ministres. Le président de la République et le Premier ministre avaient aussi acquiescé cette libéralité par un décret d'affectation. Deux procès-verbaux ont été signés et remis respectivement aux ministres, l'un pour le ministère de la Défense nationale et l'autre pour le ministère de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public-privé », a dit le ministre d'Etat, Pierre Mabiala.

Fortuné Ibara

TRIBUNE LIBRE

Sauver les transports fluviaux

Dans sa livraison n°4625 du mardi 31 octobre 2023, le quotidien « Les Dépêches de Brazzaville » consacre un éditorial important sur le « corridor 13 » et rappelle à ce sujet la signature d'un accord entre la Banque mondiale et la République du Congo, la construction et la réhabilitation des ports secondaires le long du fleuve Congo et de l'Oubangui, l'entretien des voies navigables, la sécurisation du transport fluvial, la construction des infrastructures marchandes et le renforcement des capacités des acteurs.

Qui dit mieux ? qui dit mieux, si l'on sait qu'après avoir été pendant longtemps dans l'histoire du Congo et de l'Afrique centrale, le maillon vital de la voie transéquatoriale, les transports fluviaux du Congo ont connu depuis la fin des années 1980, avec la longue liquidation de l'Agence transcongolaise de communication, une visibilité discutable dans le traitement des infrastructures de base de l'économie congolaise.

Aujourd'hui à la disposition d'une exploitation quasi artisanale aux mains d'un secteur privé national très peu outillé, les transports fluviaux accusent une dégradation très prononcée des conditions de transport des personnes et des biens qui devient un handicap majeur pour le développement économique et social de la population du Nord Congo des zones fluviales.

Ces zones, comme on le sait bien, avec les transports fluviaux, sont un levier de première importance pour le développement.

Avec la mise en œuvre de l'accord signé dans le cadre du « corridor 13 », l'Etat va assurer à ce secteur un appui minimal pour préparer les conditions optimales d'apport des capitaux privés pour le faire ainsi contribuer à la revitalisation de la vie économique du Congo dans le cadre de la marche vers le développement.

Les transports fluviaux sur le Nord Congo intéressent une grande aire

de peuplement et de développement incluant les cours d'eau suivants : le fleuve Congo-Oubangui avec la ligne Brazzaville-Mossaka-Loukoléla-Impfondo-Bétou-Bangui, avec la ligne Makotimpoko-Gamboma, l'Alima avec la ligne Mossaka-Oyo-Okoyo, la Likouala Mossaka avec les lignes Mossaka-Owando, et Mossaka-Makoua-Itoumbi, la Sangha et la Ngoko avec des lignes Brazzaville-Mossaka-Ouessou, Ouessou-Kabo-Bomassa et Ouessou-Tala-Tala, la Likouala aux herbes avec la ligne Mossaka-Bouanéla-Epéna.

A cette aire du territoire national, il convient d'ajouter naturellement la République centrafricaine, le Sud du Tchad et le Sud Cameroun.

L'aménagement du « corridor 13 » va permettre le désenclavement et le développement en nourriture de Brazzaville et de la zone Sud, le Tchad et le Sud Cameroun.

Avec les transports fluviaux modernisés et sécurisés, c'est la diversification et l'intensification des

échanges entre Brazzaville et l'aire géographique des cours d'eau précitées ; c'est également et surtout la connexion heureuse de l'exploitation forestière du Nord Congo avec l'autre voie nationale fleuve Congo, Chemin de fer Congo-Océan, Port de Pointe-Noire.

Que dire des retombées économiques en matière d'emplois connexes, d'impôts et taxes, de petits métiers ?

Comme pour conclure, en attendant que beaucoup de choses ne se mettent en place, on peut être permis de saluer la coopération Banque mondiale/Congo, souhaiter la mise en œuvre créatrice et vivante de l'accord relatif au « corridor 13 », suggérer que le gouvernement examine déjà la possibilité de travailler en faveur d'une mobilisation de l'investissement dans les transports fluviaux et leur modernisation qui s'appuieront sur un appel des capitaux privés.

Emile Aurélien Bongouandé,
vice-président d'honneur de l'AREM'EA

DÉVELOPPEMENT LOCAL

Le HCRCE présente ses ambitions au gouvernement

Au cours d'un échange le 7 novembre à Brazzaville, les membres du Haut Conseil représentatif des Congolais de l'étranger (HCRCE) ont annoncé au ministre délégué auprès du ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement local, Juste Désiré Mondelé, leur volonté de lancer des projets socio-économiques dans certaines localités du Congo.

Le HCRCE est une organisation fédératrice des Congolais de l'étranger dans les domaines du développement économique, social, environnemental et culturel. Ses membres souhaitent revenir activement au pays afin de participer à son développement. Ils sont porteurs des projets susceptibles de créer des emplois et booster l'économie nationale. Lors de la rencontre avec Juste Désiré Mondelé, la délégation du HCRCE, conduite par sa présidente Agnès Ounounou, a loué le dynamisme du gouvernement dans plusieurs secteurs de la société.

Elle estime que leur échange a été très fructueux et les prochains jours seront importants pour la concrétisation de leurs initiatives. « Nous avons parlé des sujets liés au développement des collectivités locales, dans le sens où nous avons évoqué les besoins de la population. Nous sommes des Congolais et nous devons participer au développement de



notre pays. Nous avons trouvé des moyens de travailler avec le gouvernement », a signifié Agnès Ounounou.

Bien avant d'échanger avec la délégation du HCRCE, le ministre a reçu la vice-gouverneure du district 9150 du Rotary International, Marceline Enganalim, qui est actuellement en tournée dans les pays membres. Avec Marceline Enganalim, il a été question d'évoquer la participation du Rotary

Le ministre échangeant avec la délégation du Rotary/Adiac

International dans les collectivités locales, notamment dans le domaine de la santé de la mère et de l'enfant, de l'alphabetisation, de l'éradication de la polyomélie et autres. Notons que le district 9150 couvre les pays comme le Congo, le Cameroun, le Sao Tomé-et-Principe, la République démocratique du Congo, la République centrafricaine, le Tchad, le Rwanda, le Gabon, le Burundi.

Rude Ngoma

AFRIQUE CENTRALE

La société civile souhaite intégrer le processus de suivi de la dette publique

La plateforme Dette et développement (PF2D) organise, du 8 au 9 novembre, à Brazzaville, en collaboration avec des organisations d'autres pays africains, un atelier dit de plaidoyer pour une implication de la société civile au suivi de la dette publique.



Les participants à l'atelier Adiac

L'atelier qui réunit les acteurs de la société civile de plusieurs pays dont le Congo, la République démocratique du Congo, le Mali et le Cameroun va permettre aux participants de renforcer leurs capacités sur le projet de fusion ainsi que les rôles conjoints et respectifs de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) et de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC). Les échanges se focalisent sur la gestion de la dette et vont établir les bases d'un plaidoyer commun envers ces institutions.

Cette rencontre de deux jours vise, entre autres, le renforcement du niveau d'information, les capacités d'analyse, d'influence, de veille et de plaidoyer de la PF2D, de la PFIAD et de l'INC afin d'influencer les politiques et les pratiques en matière d'endettement et de la gestion de la dette publique ; l'échange sur les missions Cémac/CEEAC et les questions de dette dans la région.

Pour le coordinateur du PF2D, Samuel Nsikabaka, cet atelier placé sur le thème « Plaidoyer sur l'implication de la société civile dans le suivi de la dette publique des pays de la zone Cémac » est une opportunité pour les différentes plateformes de revisiter le règlement Cémac et les Comités nationaux de la dette publique dans les pays respectifs afin de motiver l'implication effective au sein des instances des CNDP. « C'est pourquoi cet atelier a pour objectif de renforcer les connaissances de la PF2D, de la PFIAD et de l'INC sur le projet de fusion et les rôles conjoints et respectifs de la Cémac et de la CEEAC sur la gestion de la dette et établir les bases d'un plaidoyer commun envers ces institutions sur la participation de la société civile et la gestion de la dette publique », a-t-il indiqué.

R.Ng.

Ministère du contrôle d'État de la qualité
du service public et de la lutte contre les antivauteurs
Autorité de régulation des marchés publics
Conseil de régulation
Direction générale
Direction de la réglementation et des affaires juridiques

RÉPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progress

COMMUNIQUÉ

La direction générale de l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP) relance de nouveau les maîtres d'ouvrage et maîtres d'ouvrage délégués sur l'obligation de procéder à la désignation des personnes responsables des marchés publics et à la nomination des membres des cellules de gestion des marchés publics de leurs structures conformément au décret n°2022-1854 du 12 octobre 2022 modifiant et complétant le décret n°2009-161 du 20 mai 2009 portant organisation et fonctionnement de la cellule de gestion des marchés publics.

En effet, une année après la publication du décret précité, seulement 24,5% des maîtres d'ouvrage ont nommé les personnes responsables des marchés publics ainsi que les membres de leurs cel-

lules de gestion des marchés publics malgré de multiples et divers rappels à ce sujet.

Aussi, l'ARMP porte à la haute attention des maîtres d'ouvrages qu'à compter du **1^{er} janvier 2024**, les marchés publics passés hors cadre réglementaire en vigueur seront frappés d'irrégularité.

La direction générale de l'ARMP compte sur votre bienveillante compréhension.

Fait à Brazzaville, le

La Directrice générale



INSERTION DES JEUNES

Le Congo séduit par l'expérience rwandaise

Le ministre congolais de la Jeunesse veut s'inspirer de l'expérience du Rwanda en matière d'insertion et réinsertion des jeunes de son pays. La matérialisation des centres d'Aubeville, dans la Bouenza, et d'Opokania, dans la Cuvette, fait partie des priorités du gouvernement.

Le séjour du ministre congolais, Hugues Ngouélondélé, à Kigali au Rwanda, visait à mieux comprendre la procédure de réintégration qui se fait dans ce pays à travers l'apprentissage des différents métiers par les jeunes. Un échange d'expérience à valoriser puisque dans ce domaine le Rwanda a une longueur d'avance par rapport au Congo. Les chiffres parlent de plus de 5000 jeunes rwandais dont l'âge moyen est de 18 ans, notamment les toxicomanes, les prostituées et les enfants de la rue. Ils sont pris en charge dans les centres de réhabilitation et de réintégration qui sont situés à l'île d'Iwawa.

Les efforts consentis par



Hugues Ngouélondélé séduit par l'expérience rwandaise DR

Les efforts consentis par les autorités rwandaises sur les treize étapes à suivre afin de mieux contenir les milliers des jeunes dépravés à travers les trois services de réhabilitation et de réintégration des centres d'Iwawa, de Nyamagabe et d'Itagata pourront apporter une excellente dynamique dans l'organisation, la gestion et le fonctionnement des centres d'insertion et de réinsertion d'Aubeville et d'Opokania.

les autorités rwandaises sur les treize étapes à suivre afin de mieux contenir les milliers des jeunes dépravés à travers les trois services de réhabilitation et de réintégration des centres d'Iwawa, de Nyamagabe et d'Itagata pourront apporter une excellente dynamique dans l'organisation, la gestion et le fonctionnement des centres d'insertion et de réinsertion d'Aubeville et d'Opokania.

Notons que durant son séjour à Kigali, Hugues Ngouélondélé et son homologue rwandais ont également passé en revue les détails des accords de coopération signés entre les deux Etats en matière de la jeunesse.

James Golden Eloué

PMA

Le temps est compté pour atteindre les ODD

Les pays les moins avancés (PMA) touchés de plein fouet dans leur économie par la pandémie de covid-19, le ralentissement de la croissance, l'inflation, les tensions géopolitiques et le service de la dette font face à des déficits de financement vertigineux et d'énormes défis de développement. C'est ce qui ressort du rapport 2023 sur les pays les moins avancés publié par la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced).

Les PMA sont une catégorie de pays créée en 1971 par les Nations unies, regroupant les pays socio-économiquement les moins développés de la planète. Quarante-six pays appartiennent à cette catégorie actuellement, la plupart d'entre eux se situant en Afrique. Les défis budgétaires rencontrés par ces pays menacent gravement leur capacité à mettre en œuvre des politiques de développement cruciales, risquant de faire dérailler la mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD) et d'exacerber l'impact du changement climatique. La secrétaire générale de la Cnuced, Rebeca Grynspan, a déclaré que « le succès du Programme de développement durable à l'horizon 2030 est inextricablement lié aux progrès de ces pays », ajoutant que le temps est compté pour que les PMA atteignent les ODD.

Trouver une solution durable à la crise de la dette

Le service de la dette reste un des principaux défis pour les économies des PMA. Leur dette a grimpé en flèche pour atteindre 27 milliards de dollars en 2021, soit une augmentation de 37 % par rapport à 2020, indique le rapport. « Face à la succession des crises, ces pays ont dû faire appel à des fonds internationaux et augmenter ainsi leur endettement extérieur. Beaucoup d'entre eux font face aujourd'hui à une situation de crise de la dette. En moyenne, les PMA dépensent deux fois plus pour le service de la dette que pour les dépenses

en santé », décrit Rolf Traeger, chef de l'unité des PMA à la Cnuced. Il insiste sur la nécessité de trouver une solution durable à cette crise et appelle notamment à mettre en place des mécanismes efficaces de restructuration de la dette. Le rapport relève les besoins en financement considérables des PMA pour qu'ils réussissent la transition vers des activités à forte productivité, une étape indispensable pour qu'ils atteignent les ODD. Les estimations antérieures à la pandémie ont révélé un besoin en investissement annuel supérieur à 1000 milliards de dollars pour que les PMA doublent la part de l'industrie manufacturière dans

leur produit intérieur brut. Pour atteindre cet objectif, il faudrait un taux de croissance annuel « peu probable » de 20% au cours de cette décennie, selon la Cnuced.

Fonds pour les pertes et les dommages

Afin d'accroître la marge de manœuvre budgétaire, la Cnuced appelle les pays donateurs à respecter leurs engagements en augmentant l'aide publique au développement (APD) pour atteindre les niveaux fixés dans les accords internationaux. Si ces objectifs avaient été atteints en 2021, les PMA auraient bénéficié de 35 à 63 milliards de dollars d'APD de plus que les 70 milliards

de dollars qu'ils ont effectivement reçus. Le rapport considère enfin que le lancement prochain du Fonds pour les pertes et les dommages lors de la COP28 aux Emirats arabes unis pourrait changer la donne pour les PMA. « Les pays les moins avancés sont ceux qui sont le plus exposés aux effets négatifs des changements climatiques. Ce qui signifie qu'ils devraient être les principaux bénéficiaires de ce nouveau Fonds dès 2024 », explique Rolf Traeger. La Cnuced invite ainsi les pays développés à verser un montant annuel minimum au Fonds et à mettre en place une stratégie crédible de mobilisation des ressources et à fixer un objectif distinct pour le financement de la lutte contre le changement climatique dans les PMA, en se concentrant principalement sur l'adaptation aux changements climatiques et en simplifiant l'accès aux fonds.

Noël Ndong

« Les pays les moins avancés sont ceux qui sont le plus exposés aux effets négatifs des changements climatiques. Ce qui signifie qu'ils devraient être les principaux bénéficiaires de ce nouveau Fonds dès 2024 »

Musée
du Bassin du Congo



Le musée galerie du bassin du Congo

Présente l'exposition

AFRICA CULTURE

Une exposition vente
de peinture avec les artistes

**César Mabelet
& El Manisa kiadi**

du **20 Octobre**
au **23 Novembre**



Adresse : 84, Boulevard Denis-Sassou- N'Guesso
Brazzaville République du Congo



APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Réf : AMI/WCS/CG/2023

VALIDATION FOURNISSEURS



La **Wildlife Conservation Society (WCS)** est une ONG internationale dédiée à la conservation de la faune et des lieux sauvages, qui intervient dans près de 60 pays à travers le monde, et dont le siège se trouve à New York.

La WCS travaille depuis plus de 30 ans au Congo, où elle a son siège national à Brazzaville. Dans le cadre de ses activités, la WCS cherche des fournisseurs de biens et services dans différents domaines cités ci-dessous.

Cette procédure a pour but de valider des fournisseurs pour faciliter la participation aux appels d'offre à venir. Nous invitons les entreprises souhaitant collaborer avec la WCS à venir retirer un dossier de candidature aux bureaux de la WCS (adresses dans le tableau ci-contre) à partir du **04/11/2023**. Ces mêmes adresses serviront de lieux de dépôt.

BRAZZAVILLE	151 Avenue Général de Gaulle, face Laboratoire National	EPENA	Bureau WCS
OUESSO	Avenue principale, proximité Conseil Économique	KABO	Bureau WCS
BOMASSA	Parc National de Nouabalé-Ndoki	MAKAO	Bureau WCS
POINTE-NOIRE	Bureau WCS	IMPFONDO	Bureau WCS

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à l'adresse email : congoprocurement@wcs.org brazzsupply@wcs.org

Lot	Biens et services	Lot	Biens et services	Lot	Biens et services
1	Agence de voyage	13	Garage véhicule	25	Plomberie
2	Assurance et courtier d'assurance	14	Gardiennage	26	Prestations graphiques et agences de communication
3	Carburant et lubrifiant	15	Logement et location de salles de conférence (Hôtellerie)	27	Produits alimentaires
4	Construction de bâtiments	16	Maçonnerie	28	Produits d'hygiène et d'entretien
5	Courrier express, livraison de colis national et international	17	Maintenance générateur	29	Produits pharmaceutiques
6	Couverture médiatique	18	Matériel électro-ménager	30	Quincaillerie
7	Électricité	19	Matériel informatique et numérique	31	Reprographie
8	Entretien et réparation split	20	Menuiserie	32	Restauration
9	Équipements anti-incendie	21	Mobilier de bureau	33	Transitaire (gestion de dédouanement des cargos)
10	Forage (entretien et réparation inclus)	22	Pièces de rechange moteur hors-bord	34	Transport des ordures
11	Fourniture d'accès internet (VSAT, Fibre optique et autre)	23	Pièces de rechange moto	35	Transport et location de véhicules
12	Fournitures de bureau	24	Pièces de rechange véhicule	36	Vente et installation d'équipements solaires

Les fournisseurs validés l'an dernier sont priés de ne pas soumissionner. Vos dossiers restent valides.



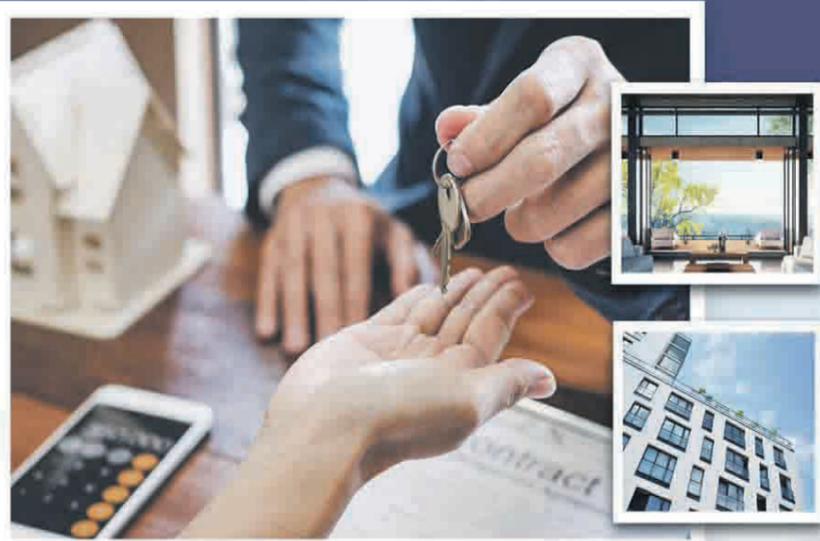
La date de clôture du dépôt des dossiers d'appel d'offre est fixée au : **03/12/2023 à 17h00**

Les soumissionnaires souhaitant envoyer les dossiers par mail peuvent utiliser congoprocurement@wcs.org brazzsupply@wcs.org

Pour la WCS Congo, Richard Malonga, Directeur Général



NOTRE PASSION À VOTRE SERVICE



SOUKAINA SAIDI Experte Immobilier

L'immobilier est ma passion depuis plus de 10 ans. J'aime comprendre et analyser les attentes de mes clients Vendeurs et Acquéreurs pour leur apporter la solution la plus optimale. Réussir une transaction passe par une totale transparence et beaucoup de compréhension mutuelle pour que nous puissions réaliser ensemble tous vos projets. J'ai à cœur d'offrir un service professionnel et adapté afin que la satisfaction soit totale pour toutes les transactions. Je pourrais vous conseiller sur un plan à la fois juridique et fiscal lors de vos ventes, achats et investissements afin de vous orienter de manière positive vers la réalisation de vos objectifs.

A très vite j'espère !

soukaina.saidi.cg@gmail.com
+242 06 5145689 | 05 6367373



NOS SERVICES

- ACHAT
- LOCATION
- GESTION
- VENTE
- PRESTATION DE SERVICE

NÉCROLOGIE

La veuve Zoba née Mpassi Honorine, Simon Nkenzo, Brice Zoba et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur fille, tante et soeur Victoire Miehankanda, survenu le 3 octobre 2023 à Pointe-Noire.

La veillée mortuaire se trouve sur l'avenue Marien-Ngouabi (bord-bord ; arrêt 501).

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



La famille Matouridi, le Lieutenant-colonel Adelin Matouridi, en service à la Gendarmerie nationale, le Maréchal de logis-chef Chrisveil Matouridi ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur fille et soeur Corisca Souria Elijah Oumba Matouridi (Coco) survenu le 30 octobre 2023 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se trouve au camp de la gendarmerie Djoué à Bifouti.

La date est prévue pour le samedi 11 novembre 2023.



GUERRE ISRAËL-HAMAS

Les pays du G7 prônent une fin rapide du conflit au Moyen-Orient

Tous les membres du G7 souhaitent que le conflit au Moyen-Orient prenne fin rapidement avec un minimum de pertes parmi les civils, a déclaré le secrétaire d'État américain, Antony Blinken, lors d'une conférence de presse dans le cadre de sa visite au Japon.

« Nous souhaitons tous que le conflit s'achève le plus vite possible avec un minimum de pertes civiles », a-t-il souligné, citant les conditions nécessaires pour éviter de telles crises à l'avenir. Ainsi, il s'agit « d'empêcher un déplacement forcé de la population palestinienne de Gaza, l'utilisation de Gaza comme base pour des attaques terroristes, l'occupation ou le siège de la bande de Gaza et la réduction de son territoire ».

Toujours d'après Antony Blinken, les pays du G7 sont convenus que des pauses humanitaires dans le conflit pourraient contribuer à atteindre des objectifs clés tels que « la protection des civils palestiniens [dans la bande de Gaza], l'augmentation d'un flux stable d'aide humanitaire, le départ des ressortissants étrangers et la libération des otages ».

Les pays du G7 ont précédemment exprimé leur attachement à une étroite coopération avec leurs partenaires pour élaborer des solutions durables à long terme pour Gaza et revenir à un processus de paix plus large conformément aux paramètres concertés au niveau international. « Nous soulignons qu'une solution à deux États, qui prévoit qu'Israël



Israël/Gaza : cessez-le-feu immédiat pour protéger les civils !

« Nous soulignons qu'une solution à deux États, qui prévoit qu'Israël et un État palestinien viable vivront côte à côte en paix, en sécurité et dans la reconnaissance mutuelle, reste la seule voie vers une paix équitable, durable et sûre »

et un État palestinien viable vivront côte à côte en paix, en sécurité et dans la reconnaissance mutuelle, reste la seule voie vers une paix équitable, durable et sûre », notent les ministres des Affaires étrangères du G7 dans leur déclaration finale.

MINES

Un diamant jaune unique de 31 carats sera mis aux enchères en Russie

Alrosa a mis aux enchères plus de 40 diamants rares, colorés et non colorés, dont une pierre jaune royale de plus de 31 carats, dont le prix de départ s'élève à près de 300 millions de roubles (plus de 3 millions d'euros), a annoncé la société. Il s'agit de l'une des plus grosses pierres colorées créées en Russie.

Des expositions préliminaires des diamants se tiendront à Moscou les 14 et 15 novembre, tandis que la vente aux enchères aura lieu du 14 au 16 novembre. « Le lot principal devrait être un diamant jaune de plus de 30 carats, l'un des plus gros diamants colorés jamais créés en Russie », indique le communiqué. Le diamant a été extrait en 2021 en Iakoutie et les experts estiment son âge à 360 millions d'années. Au total, 32 diamants colorés et 10 très gros diamants non colorés aux caractéristiques exceptionnelles seront mis aux



enchères. En outre, un diamant non coloré de 31,14 carats avec

un prix de départ d'environ 2.250.000 millions d'euros, une pierre jaune de 14,32 carats à environ 1.600.000 millions d'euros et un diamant ovale rose vif de 0,92 carat à 390.000 euros seront proposés lors de la vente aux enchères.

« Le lot principal devrait être un diamant jaune de plus de 30 carats, l'un des plus gros diamants colorés jamais créés en Russie »

PAIX

G7 continuera à soutenir les pays africains pour éliminer les facteurs de déstabilisation

Les pays du Groupe des Sept (G7) continueront à apporter leur soutien aux pays africains en ce qui concerne l'élimination des facteurs de déstabilisation existants. C'est ce qui est indiqué dans une déclaration conjointe des ministres des Affaires étrangères du G7 à l'issue d'une réunion de deux jours à Tokyo.

« Nous continuerons à soutenir les gouvernements des pays de la région africaine en ce qui concerne l'élimination des conditions favorisant la propagation des conflits armés, du terrorisme et de l'extrémisme, de migration illégale et de la persécution des civils », indique le document. « Nous exprimons notre préoccupation en raison de la détérioration de la situation politique et humanitaire dans certaines parties du continent africain et appelons les parties au conflit à respecter le droit international humanitaire et les droits de l'homme ».

« Nous restons déterminés à élargir le partenariat avec les pays africains et les organisations régionales et panafricaines. [...] Nous continuerons à soutenir la participation élargie des pays africains à d'autres organisations internationales, y compris au Conseil de sécurité de l'ONU. Nous saluons également la participation de l'Union africaine et d'autres organisations du niveau régional à la mise en œuvre de l'ordre du jour à l'horizon 2063 ainsi que leur médiation dans les situations de conflit de toutes sortes », souligne la déclaration.

ALLEMAGNE

Deux malfaiteurs armés se sont barricadés dans une école de Hambourg

Deux malfaiteurs armés se sont barricadés dans une école de Hambourg, en Allemagne. La police mène une opération spéciale, a fait savoir le quotidien Bild.

Selon ses informations, les forces de l'ordre sont déjà arrivées sur les lieux de l'incident et les forces spéciales ont procédé à l'assaut de l'école. Un des complices barricadés aurait un pistolet. En ce moment selon Bild, les forces de l'ordre sont entrées dans l'école et recherchent les suspects. Il n'est pas exclu qu'il s'agisse de deux élèves ayant menacé une enseignante. Les informations officielles n'ont pas été communiquées. La police procède à l'évacuation des élèves.

Agence TASS

INTERVIEW

Dr Boms Bonyoma: «Avec l'appui des partenaires dont l'Unicef, il est possible d'éradiquer la polio à la Tshopo»

Au cours d'une interview accordée au Courrier de Kinshasa parti documenter tous les efforts fournis par la province de la Tshopo dans la riposte contre la polio, le médecin chef d'antenne Programme élargi de vaccination (PEV)/Kisangani a expliqué l'ampleur de la maladie, les différentes innovations, l'intérêt de renforcer la vaccination de routine, etc.

Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.): Comment se présente la situation de la poliomyélite dans la province de la Tshopo ?

Dr Boms Bonyoma (Dr B.B.): La polio est un problème de santé publique dans la province et nous avons à peu près cinq zones de santé qui avaient notifié des cas de polio de type 2. On a notifié récemment un cas de type 3 dans la zone de santé de Lowa. Donc, nous sommes en pleine épidémie, car un seul cas suffit pour déclarer l'épidémie. La recrudescence de cette maladie remonte à 2021 avec la grève des infirmiers. Après cela, nous avons mené trois campagnes de vaccination pour couper la chaîne de transmission de la maladie. Nous avons réalisé une couverture vaccinale au delà de 95% grâce à l'implication des autorités politico-administratives, des partenaires tels que l'Unicef et de la communauté locale.

L.C.K.: À quoi attribuez-vous la réussite des campagnes menées à ce sujet?

Dr B.B.: La réussite des campagnes de vaccination passe notamment par l'implication de l'exécutif provincial. La gouverneure de la province lance les campagnes de vac-

ination, elle préside aussi les réunions du comité provincial de pilotage au cours desquelles elle donne des instructions, à travers des notes circulaires, aux administrateurs des territoires pour qu'ils puissent s'approprier cette activité. Pour ce qui est de la communication, il y a des messages de sensibilisation qui sont diffusés par les radios locales avec l'autorité pour sensibiliser la population en vue du succès de la campagne. Néanmoins, il faut reconnaître qu'en dépit des améliorations, nous avons de petits soucis en ce qui concerne la mobilisation des ressources locales. Pour assurer la réussite de la campagne, il faut mobiliser les ressources. A ce niveau, il y a quand même des faiblesses mais nous continuons à sensibiliser les autorités pour mobiliser suffisamment les ressources locales.

L.C.K.: Quels sont les types de cas de polio que la province a rapportés ?

Dr B.B.: Nous avons trois sérotypes, les types 1 et 2 mais nous avons maintenant notifié le type 3 qui avait disparu il ya quelques années. Malheureusement, il vient de réapparaître dans notre province. C'est pourquoi, nous plaçons pour que la vaccination de routine soit



renforcée. Il faut bien payer les prestataires parmi lesquels les infirmiers qui sont présentement en grève. Même si nous organisons des campagnes de vaccination, la vaccination de routine demeure l'activité principale. Raison pour laquelle, nous sommes en train de mettre en œuvre le Plan Mashako qui vise le renforcement de la PEV de routine avec l'appui de l'Unicef.

L.C.K.: En dehors de la vaccination, comment se passe la prise en charge des cas de polio ?

Dr B.B. : Il y a parmi les piliers du PEV, la vaccination de routine qui se réalise au

niveau des centres de santé, il ya aussi les campagnes de vaccination. Sans oublier la surveillance des cas qui nous permet de voir s'il y a effectivement réduction de nombre des cas. C'est pourquoi, nous avons renforcé la surveillance de la maladie. Lorsqu'un enfant est atteint par la polio, la paralysie est irréversible, il n'y a pas de traitement, le seul moyen pour barrer la route à cette maladie, c'est uniquement la vaccination. C'est pourquoi, nous sommes en train de sensibiliser la population. Lorsqu'un enfant est atteint par la polio, il est paralysé à vie, il n'y a pas un traite-

ment curatif, c'est juste un traitement palliatif. Mais, le succès pour que nous puissions barrer la route à cette maladie c'est la vaccination. Raison pour laquelle tous les partenaires sont impliqués, notamment l'Unicef. La vaccination demande une grande sensibilisation pour que tout le monde soit impliqué.

L.C.K.: Quelles sont les innovations réalisées dans le cadre de la lutte contre la polio?

Dr B.B.: Parmi les innovations, nous soulignons l'implication de l'autorité provinciale elle-même, madame le gouverneur procède au lancement de la campagne, elle fait même des descentes sur le terrain pour vérifier si les enfants sont effectivement vaccinés. Il faut aussi souligner que pendant la rentrée scolaire, il ya l'implication de l'EPSP pour qu'on puisse vacciner aussi les enfants dans les écoles, parce que l'objectif est celui de vacciner tout le monde même ceux vivant dans les îlots. Nous avons aussi innové en allant vacciner les enfants dans les camps militaires. Le seul objectif de toutes ces innovations c'est de nettoyer le polio virus sauvage.

Propos recueillis par Blandine Lusimana

GOMA

L'électricité rétablie temporairement

La ville de Goma, chef-lieu de la province du Nord-Kivu, est toujours sous la psychose des affrontements qui ont lieu dans le Masisi.

Depuis le 5 novembre, sur plusieurs fronts, la guerre a repris entre les rebelles du M23 et les groupes armés pro-gouvernementaux, appelés les Wazalendo. Les dégâts collatéraux résultant de ces affrontements sont légion. Outre la coupure, dans le Masisi, de la route terrestre, c'est la coupure d'électricité à Goma qui a défrayé la chronique, précisément au Nord de la ville. Cette situation a été causée à la suite des bombardements des poteaux du courant observés dans la zone de Kibumba à 27 km de Goma. Les Forces armées de la République démocratique du Congo et les groupes d'auto-défense mènent, depuis quelque temps, une guerre intense contre les rebelles du M23 appuyés par l'armée rwandaise.

La ligne moyenne tension a été endommagée, provoquant un impact humanitaire fâcheux. Il a fallu attendre mardi après midi pour voir la fourniture de l'énergie électrique être rétablie à Goma grâce à la remise en état, par les techniciens de la société Virunga énergies Ephrem, de la ligne endommagée. Il s'agit juste de la réparation, d'une manière temporaire, de l'une des deux lignes affectées. Nonobstant le rétablissement de l'énergie électrique, la plupart des Gomatraciens ne sont guère rassurés et restent perplexes quant à leur avenir au regard du regain de la violence. Ils redoutent une avancée des rebelles du M23 qui sont capables du pire. L'un des leaders de la société civile de Masisi, Téléphore Vitombeke, craint que la rébellion ne progresse



Les agents du Virunga énergie entrain de rétablir l'électricitéDR.

jusqu'à Mushaki, ce qui couperait la circulation entre le chef-lieu du territoire et la ville de Goma, comme c'était le cas, il y a quelques

mois. Pour maints observateurs, ce qui est arrivé à Goma a des similitudes avec la prise du barrage d'Inga par les terroristes du RCD

appuyés par le même Rwanda, en guerre contre le pays en 1998, sous le président Laurent-Désiré Kabila.

Alain Diasso

GRÈVE DES TRANSPORTEURS ROUTIERS

Félix Tshisekedi s'implique dans la recherche des solutions

Les transporteurs routiers ont décidé, il y a quelques jours, de débrayer en protestation contre leurs conditions professionnelles et salariales.

C'est pour trouver une issue heureuse à la situation qui dessert l'économie nationale que le chef de l'État, Félix Tshisekedi, a reçu le mardi 7 novembre les différentes parties concernées. Outre le gouvernement représenté par la ministre de l'Emploi, du Travail et de la Prévoyance sociale, le président de la République a eu comme interlocuteurs les délégués de l'intersyndicale des transporteurs routiers et une délégation de la Fédération des entreprises du Congo.

Pour le garant de la nation, il s'est agi d'écouter les uns et les autres, de se forger une conviction et de proposer des pistes de solutions afin de ramener cha-

cun devant ses responsabilités. « Nous avons cet engagement désormais de mettre nos problèmes sur la table et de discuter », a laissé entendre la ministre de l'Emploi, Claudine Ndusi. Les revendications des transporteurs, une dizaine au total, telles que contenues dans le cahier des charges présenté au chef de l'État portent essentiellement sur l'amélioration des conditions professionnelles et salariales. Après échange, il a été décidé la mise en place urgente d'une cellule de crise chargée d'identifier tous les problèmes des transporteurs routiers afin de proposer des solutions durables.

Alain Diasso



Le président Félix Tshisekedi posant avec les représentants des parties prenantes DR

MAÏ-NDOMBE

Olpa soulagé après la libération de Blaise Mabala à Inongo



Le journaliste Blaise Mabala a été libéré, le 7 novembre, après 18 jours de détention à la prison centrale d'Inongo et paiement d'une caution d'un million de francs congolais (équivalent de 400 dollars américains). Ses effets confisqués (deux téléphones) ont également été restitués.

L'ONG de défense et de promotion de la liberté de presse, l'Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa), s'est dite grandement soulagée après la mise en liberté de Blaise Mabala, journaliste à radio Même morale FM, station privée émettant à Inongo, chef-lieu de la province de Maï-Ndombe. Celui-ci, interpellé, le 20 octobre dernier, et inculpé d'outrage à l'autorité, à la suite de la diffusion d'une émission à téléphone ouvert animée par le journaliste, au cours de laquelle les auditeurs ont émis des critiques sur les actions du gouvernement provincial dirigé par la gouverneure Rita Bola.

Lucien Dianzenza

TRANSITION AU NIGER

Les autorités sollicitent la médiation du Togo

Les nouvelles autorités au Niger ont demandé, le 6 novembre, au Togo d'assurer la médiation dans les négociations avec la communauté internationale, notamment avec les pays Ouest-africains qui les ont sanctionnées après le coup d'Etat.

Le ministre nigérien de la Défense, le général Salifou Moby, s'est entretenu avec le président togolais, Faure Gnassingbé, à Lomé, au Togo.

Rappelons qu'après le coup d'Etat du 26 juillet dernier, la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) a imposé de strictes sanctions financières au Niger pour pousser les militaires qui avaient renversé le président élu, Mohamed Bazoum, à restaurer l'ordre constitutionnel. Le général Mody a dénoncé ces sanctions « cyniques » et remercié le Togo d'avoir continué à parler avec le régime militaire après le coup d'Etat, contrairement à bien d'autres pays. Bien que membre de la Cédéao, le Togo a pris plusieurs initiatives bilatérales pour

dialoguer avec les autorités nigériennes.

« Nous n'avons jamais fermé notre pays à nos amis (...) Le Niger reste ouvert, même si des dispositions ont été prises pour que nous ne puissions plus parler avec eux », a déclaré le général Mody à la presse après sa rencontre avec le président Gnassingbé. « Nous avons demandé au président de la République du Togo d'être le médiateur, de faciliter ce dialogue avec nos divers partenaires », a-t-il précisé.

« Nous demandons au Togo, notre pays frère, au vu de ce qu'il continue à nous donner, d'être notre garant » dans le cadre de l'accord encadrant le retrait militaire français qui « progresse » et se déroule normale-

ment, a ajouté le général Mody.

De son côté, la France, ancienne puissance coloniale du Niger, a engagé un bras de fer avec le régime militaire après le coup d'Etat, puis commencé en octobre, à sa demande, à retirer ses quelque 1500 soldats déployés dans le pays.

Le ministre togolais des Affaires étrangères, Robert Dussey, a pour sa part indiqué lors d'une conférence de presse que son pays était prêt à « aider, en tant que facilitateur » le dialogue entre le Niger et la communauté internationale, en remerciant le général Mody « d'avoir désigné, aux côtés des Etats-Unis d'Amérique, le Togo comme pays garant du retrait des forces françaises ».

Les autorités de transition à Niamey ont rejeté les demandes de la Cédéao de rétablir l'ordre constitutionnel et insiste sur la nécessité d'une période transitoire de maximum trois ans pour pouvoir le faire, alors que le pays fait face à deux insurrections jihadistes au Sud-Est et à l'Ouest. Le Togo tente régulièrement de se positionner en tant que médiateur dans la région. En 2022, il a notamment participé aux efforts de libération de 49 soldats ivoiriens retenus prisonniers à Bamako au Mali, après avoir été accusé d'être des mercenaires.

Yvette Reine Nzaba

« Nous n'avons jamais fermé notre pays à nos amis (...) Le Niger reste ouvert, même si des dispositions ont été prises pour que nous ne puissions plus parler avec eux »

COUPE AFRICAINE DE LA CONFÉDÉRATION

Les Diabes noirs recevront le Stade Malien à Brazzaville

Les Diabes noirs recevront, le 26 novembre, au stade Alphonse-Massamba-Débat de Brazzaville, le Stade Malien en match comptant pour la première journée de la phase de groupes de la Coupe africaine de la Confédération.

Les Diablotins n'étaient pas fixés sur les installations où ils devraient jouer le match depuis que le stade Alphonse-Massamba-Débat a été déclassé sur la liste des installations homologuées par la Confédération africaine de football (CAF). « Nous avons réussi à obtenir l'autorisation de la CAF pour que les Diabes noirs jouent leur premier match à Brazzaville. Après, ils ne pourront plus jouer sur ce stade », a confirmé Jean Guy Blaise Mayolas, président de la Fédération congolaise de football. Si le stade n'est pas remis aux normes, les Diablotins disputeront leur match de la 6^e journée contre les Sud-Africains de Sekhukhune United football prévu le 3 mars à l'extérieur.

Il convient de rappeler que selon le programme, les Diabes noirs joueront leur deuxième match à domicile le 20 décembre contre les Marocains de la Renaissance sportive de Berkane dans le cadre de la quatrième journée.

Lors des deuxièmes et troisièmes journées, l'unique représentant congolais encore resté en lice sera respectivement reçu le 3 décembre en Afrique du Sud par Sekhukhune United football et le 10 décembre au Maroc par la Renaissance sportive de Berkane.

James Golden Eloué



Les Diabes noirs/DR

DEUXIÈME ÉDITION DU FORESTIVAL

Quatre photographes primés

Les quatre photographes primés sur les dix photos retenues ont été distingués au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée dans l'auditorium Denis-Sassou-N'Guesso du second module du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, dans le cadre de la clôture de la deuxième édition du Festival des forêts (Forestival), le 6 novembre, à Brazzaville.

Le concours de la photographie sur le festival artistique et de sensibilisation à la protection des forêts, organisé par France Volontaires Congo, en partenariat avec la délégation de l'Union européenne en République du Congo et des organisations de la société civile congolaise impliquées dans la gestion des ressources forestières, s'est tenu du 25 septembre au 30 octobre. Il a porté sur le thème « La jeunesse gardienne de la planète et actrice du changement » et concernait les photographes dont la tranche d'âge varie entre 18 et 35 ans. Les critères de sélection ont porté sur le respect du thème et originalité, l'esthétique visuelle, la technique.

Un jury constitué d'un homme, Baudouin Mouanda (photographe d'origine), et de deux dames, Triphene Juvalaise Tamba Bonazebi (gagnante du prix du grand public à la première édition du forestival en 2022), et de Rachelle, chargée de communication de France Volontaires Congo, a délibéré les résultats. Dix photos de Thibault Parfait Michel Ngoubi, Lelabel Razia Mahoumi, Exaucée Belchédia Ronie Obelatsa, Mercier Judcat Foue Landou, Benic Matsona, Christ Armand Kiyaloulou, Duciel David Basaboulou, Manuella Nathanaël Debi Wando et Christ Ntondélé Kimvidi ont été sélectionnées et quatre ont gagné des prix. Les trois premiers gagnants ont eu le prix du jury et le quatrième le prix du public. Les six autres sélectionnés ont reçu des cadeaux d'encouragement.

La cérémonie de remise des prix aux gagnants s'est déroulée en



présence du directeur de cabinet du ministre de la Jeunesse et des Sports, de l'Education civique, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, ainsi que des ambassadeurs et chefs de missions diplomatiques. Premier prix, Christ Ntondele Kimvidi ; deuxième prix, Lelabel Razia Mahoumi ; troisième prix, Mercier Judcat Foue Landou et le prix du public a été attribué à Thibault Parfait Michel Ngoubi.

Une plus grande prise de conscience est nécessaire

Dans son adresse au cours de cette cérémonie, la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, Béline Ayessa, s'est dite heureuse de constater que le forestival 2023 s'est tenu dans la mouvance du grand sommet des trois bassins forestiers qui a réuni à Brazzaville d'éminentes personnalités. Pour elle, l'écho planétaire de ce sommet, porté par une prise de conscience plus aigüe, a

rappelé l'horrible constat : la déforestation s'accélère, le dérèglement climatique fait des dégâts. En 2022, 6,6 millions d'hectares de forêts ont été rasés de la planète. Ce désordre généré par les effets de l'activité humaine interpelle tout le monde.

Souscrivant entièrement à la conjonction des différentes activités du forestival 2023, elle a cité les propos du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, tenus lors du sommet des trois bassins. « ... Une plus grande prise de conscience est nécessaire afin que les comportements de nos populations puissent se placer au diapason de nos proclamations sur la gestion de l'environnement qui ne doivent être ni de vaines incantations, ni de simples vœux pieux. » Enfin, Béline Ayessa a affirmé que le combat qui est celui des organisateurs de forestival trouve une pleine adhésion dans la vision et la mission du mémorial Pierre-Savorgnan-de-

Brazza. « Qu'à travers un humanisme intégral, selon le mot de Jacques Maritain, nous embrassons tout ce qui concourt à un meilleur vivre-ensemble. Cela passe, aujourd'hui, par la préservation de la terre, notre mère », a-t-elle conclu.

Pour sa part, l'ambassadrice de France au Congo, Claire Bodonyi, a indiqué qu'au moment où « la communauté » sort du sommet des trois bassins et s'achemine vers la COP 28, les défis dans la préservation des ressources forestières restent plus que jamais d'actualité et ont pour nom : la déforestation, la perte de la biodiversité, le réchauffement climatique, les conflits de plus en plus meurtriers liés à l'usage des ressources naturelles avec une condition humaine de plus en plus précaire là où elle l'était déjà à l'intérieur et en périphérie des zones forestières.

La diplomate française a souligné que son pays entretient depuis toujours avec le Congo une re-

Les officiels posant avec les lauréats/Adiac
lation de coopération privilégiée et se place au rang des premiers bailleurs de fonds bilatéral. Cette coopération passe en priorité par le canal de l'État, mais aussi par la société civile, les organisations non gouvernementales et la coopération décentralisée, etc. « France Volontaires est un des leviers de cette coopération de la France avec le Congo. A travers France Volontaires, l'ambassade de France au Congo a appuyé le ministère de la Jeunesse et des Sports, de l'Education civique, de la Formation qualifiante et de l'Emploi dans le déploiement de cohortes de volontaires nationaux du programme du corps des jeunes volontaires du Congo qui sont intervenus dans des secteurs clés des Objectifs de développement dont l'ODD 17 (mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques) qui est au cœur du forestival », a-t-elle déclaré.

Bruno Okokana



AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

ADIAC TV

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAC NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un **CLIC**



Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informés des principaux faits marquants de l'actualité.



SCANNEZ
LE QR CODE

ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso

Brazzaville - République du Congo

(+ 242) 05 532 01 09

info@lesdepechesdebrazzaville.fr

ARTS CULINAIRES

Les courges, un remède contre diverses maladies

La présidente de SOS aux mineurs, Bernadette Pembé, a présenté à Pointe-Noire des mets issus des courges lors d'une dégustation-vente visant à promouvoir la consommation de cet aliment nutritif, réputé pour ses vertus thérapeutiques et nutritionnelles.

« Le gouvernement de la République prône la consommation des denrées alimentaires produites localement dont les courges qui constituent un aliment sans pareil de par ses vertus thérapeutiques et nutritionnelles », a dit Bernadette Pembe. « L'association SOS aux mineurs, conjointement avec les associations sœurs, a jugé utile de faire l'exposition des mets à base de courges à l'effet de mettre en œuvre les orientations de nos autorités », a-t-elle ajouté.

Extraites de la calebasse, une plante rampante, les courges sont d'une utilité plurielle et variée. Elles constituent une merveilleuse thérapie pour les maladies liées aux troubles urinaires. Dans la pharmacopée africaine, les courges sont traditionnellement élaborées comme vermifuge



Des courges et autres denrées alimentaires présentées à l'exposition / Adiac

depuis bien des générations. Comme vertus nutritionnelles, leur consommation, en particulier de leurs constituants mucilagineux, facilite l'accouchement. L'huile fixe des courges prévient l'hyperplasie prostatique, le lait des courges participe à la lutte contre l'azoospermie, le lait ou l'huile de courge sucrée concourt aussi à lutter

contre l'hyperglycémie. Son huile est aussi utilisée contre toute inflammation œdémateuse. L'huile de courge, qu'elle soit courge verte ou blanche, riche en lipides, prévient l'hypertrophie de la prostate... Autant de vertus des courges mises à la disposition de la population lors de l'activité par l'association SOS aux mineurs.

Le public a été également édifié sur les différents modes de consommation et de cuisson des courges dans l'art culinaire. Le bouillon de courges, les courges cuites emballées dans les feuilles de manioc couramment appelées « Bibeté » ou « Ntété », les courges grillées comme l'arachide ont été dégustées puis achetées par un public

ravi qui a souhaité que pareilles initiatives se reproduisent régulièrement pour valoriser davantage les produits alimentaires locaux. Signalons que l'association SOS aux mineurs se bat aussi pour la revalorisation de la médecine traditionnelle et des ressources naturelles. Pour ce faire, elle s'emploie à relever le défi des valeurs nutritionnelles empiriques sans pour autant tourner le dos aux sources diététiques contemporaines saines. Pour elle, une bonne structure d'invention et d'innovation s'impose donc pour intégrer ces valeurs dans le cadre de la diététique, de la médecine afin de préparer l'avenir des mineurs plus tournés vers la nutrition artificielle ainsi qu'aux pesticides sans s'interroger sur leur état de santé actuelle et leur avenir.

Hervé Brice Mampouya

SANTÉ

Alerte sur les dangers de l'alimentation non contrôlée

Jessica Nkounkou Mankou est naturopathe. Au sein de Kyko Kongo Naturopathie, sa structure, elle s'évertue inlassablement à donner des conseils en gastronomie au public appelé à adopter une alimentation végétale et vivante, sans danger pour la santé.

Au restaurant végétalien Loving Hut, Jessica Nkounkou Mankou a récemment animé une rencontre conviviale autour de l'alimentation à base végétale dans le but d'exhorter le public à rompre avec les habitudes alimentaires malsaines, facteurs de maux et de maladies tant décriées dans la société. « Des plats frits, grillés, braisés ou encore bouillis constituent le mode de cuisson par excellence de la cuisine congolaise moderne. Des plats trop gras, cuits, souvent avec des huiles de mauvaise qualité comme l'huile de soja OGM (Organisme génétiquement modifié) ou encore de l'huile de palme raffinée (très cancérigène) », a déploré Jessica Nkounkou Mankou. « Des aliments morts, ultra transformés et donc dépourvus de nutriments pourtant indispensables à notre fonctionnement optimal. Des aliments qui remplissent nos épiceries de quartiers, sardines, lait concentré, tomate pelée, biscuits, font désormais partie des ménages congolais. Pourtant, un tour d'horizon sur la liste des ingrédients de-



Jessica Nkounkou Mankou

vrait nous alarmer. Composés de produits chimiques de tout genre, ces aliments n'apportent rien à notre corps. Bien au contraire, ils creusent le chemin de la maladie, des maladies auparavant réservées aux pays riches, qui nous touchent désormais », a-t-elle ajouté.

Selon Jessica Nkounkou Man-

kou, la consommation de la viande devrait également interpellé plus d'un citoyen. Face au nombre de cancer et d'accidents vasculaires cérébraux, elle devrait être réduite voir proscrite en prévention des maladies auxquelles elle est liée. Pour couronner le tout, la consommation de produits excitants comme l'alcool et le soda ultra sucré

(plus sucré d'ailleurs en Afrique qu'en Europe) complète un régime alimentaire pauvre et apporte une stimulation factice. Devenus complètement dépendants de ces stimulants, ceux-ci finissent par épuiser l'organisme et participent au développement des maladies. Pour l'oratrice, les aliments riches et nutritifs sont à notre portée. L'Afrique,

en plus d'être le berceau de l'humanité, est également une pharmacie à ciel ouvert de super aliments. Des aliments sous-estimés et qui sont en capacité de résoudre nombreux de maux et bien plus encore. Ce sont, par exemple, des aliments à base végétale comme le lait végétal, ni œufs, le gâteau 100 % végétal, les snack sains... qui ont été servis aux participants lors de la dégustation. Un régime alimentaire constitué de ces aliments permet non seulement de prévenir les maladies, d'en guérir mais aussi de vivre plus longtemps et en bonne santé, at-elle dit. « Alors, Africains et Congolais, mangeons, vivons pour être autonomes du « cartel pharmaceutique » qui sévit dans nos pays et devenir de véritables acteurs de notre développement », a conclu Jessica Nkounkou Mankou.

La mélanine et ses mystères; le cheveu; la formule magique; programme longévité; sommes-nous égaux sont les prochains ateliers mensuels de ces retrouvailles conviviales.

H.B.M.

TRAVAIL DÉCENT

Le Congo dispose d'un instrument de lutte contre la pauvreté

Le document du programme de promotion du travail décent (PPTD 2023-2026) permettant de couvrir les domaines de l'emploi, des normes et conditions de travail, de la protection sociale ainsi que du dialogue social a été signé, le 8 novembre, à Brazzaville entre le gouvernement congolais, l'Organisation internationale du travail et ses partenaires.

Le document préfacé par le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a été signé par les responsables des organisations syndicales, le patronat congolais, la directrice du bureau de l'organisation internationale du travail, Soumano Nteba, et le ministre d'Etat, de la Fonction publique, du travail et de la sécurité sociale, Firmin Ayessa. Le programme est élaboré suivant l'approche de la gestion axée sur les résultats, en phase notamment avec le Plan national de développement 2022-2026 et l'UNDAF révisé.

La cérémonie de signature du PPTD a été marquée par plusieurs allocutions, entre autres celles du directeur général du travail, Joseph Akondzo Nguiambo, des organisations syndicales, de l'OIT, du ministre de la Fonction publique et du Premier ministre. Joseph Akondzo Nguiambo a défini, à cette occasion, le cadre et les instruments de suivi-évaluation du programme de promotion du travail décent. Selon lui, la mise en œuvre de



Les officiels après la signature du programme DR

ce programme requiert des ressources à hauteur de 9, 141 milliards FCFA. « Les partenaires techniques et financiers susceptibles de soutenir le programme, y compris les projets d'assistance technique de l'OIT, contribueront également, sachant que la contribution du gouvernement, fixée dans le budget national est de 1,500 milliard FCFA au total », a-t-il souligné.

De son côté, le coordonnateur résident du système des Nations unies, Chris Mburu, a expliqué que ce partenariat avec le gouvernement permettra d'intervenir de manière concertée pour combler les déficits du travail décent et faire face à l'ampleur du sous-emploi, du secteur informel avec les conditions de travail précaires, du faible taux de couverture sociale et de la forte

proportion d'enfants engagés dans les activités économiques et les travaux dangereux. Le ministre Firmin Ayessa a, pour sa part, rappelé l'importance de la mobilisation et le soutien multiforme de tous les partenaires au développement et de toute personne qui défend la cause d'un travail décent. Le Premier ministre Anatole Collinet Makosso a expliqué que l'humanité doit faire face

aux dangers du changement climatique et garantir à tous les humains le développement social et le travail décent. « Les solutions doivent être trouvées en synergie afin d'obtenir simultanément les droits au développement, la création au travail décent pour les jeunes et les femmes ainsi que hisser les personnes hors de la pauvreté », a-t-il indiqué.

Lydie Gisèle Oko

FORMATION

Les professionnels des médias planchent sur les droits des enfants

Pour renforcer leurs capacités afin de mieux jouer leur partition dans la promotion et la protection des droits des enfants, les journalistes évoluant dans différents médias ont pris part à l'atelier de formation organisé le 8 novembre à Brazzaville par le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef).

« Cet atelier, qui se fera en plusieurs modules, va aider à mieux traiter les informations concernant les enfants », a expliqué Gautier Ferran, responsable communication et partenariats de l'Unicef dans son mot de circonstance à l'ouverture de l'atelier de formation des professionnels des médias à la promotion des droits des enfants.

La législation congolaise sur le droit de la presse au sujet des enfants ; la situation de l'enfant au Congo avec des données chiffrées ; les fondements juridiques des droits des enfants suivant les conventions internationales et régionales (Afrique) sont des sujets sur lesquels a porté la formation. Ces sujets ont été développés par Stevie Sianard Bidjoua, associée à la communication, chargée



Les journalistes en formation Adiac

des relations avec les médias de l'Unicef. « L'enfant doit avoir accès à une information visant à promouvoir

son bien-être social », a-t-elle souligné évoquant, entre autres, la loi Potignon du 14 juin 2010 qui indique en son

article 13 que l'enfant a droit à l'information appropriée, notamment à travers les médias. Tout comme la Constitution du 25 octobre 2015 qui consacre la promotion et la protection des droits des enfants.

Sur l'ensemble des sujets évoqués lors de cet atelier de formation, la lanterne des uns et des autres a été davantage éclairée dans une série de questions-réponses. Un cas pratique au cours duquel les professionnels des médias, répartis en groupes, ont traité les thématiques de leur choix sous forme d'articles a par ailleurs ponctué la formation. Droit à la santé, droit à l'éducation, droit à l'identité, droit à la protection, tout a été passé en revue.

Selon Gautier Ferran, le prochain module de cette formation aura lieu le 8 décembre 2023 sauf modification en cas de force majeure. Pour l'heure, c'est à cette date que les professionnels des médias ont pris rendez-vous avec l'Unicef pour les modules restants.

Rominique Makaya

« L'enfant doit avoir accès à une information visant à promouvoir son bien-être social »